

---

# Une pratique de formation professionnelle des enseignants du premier degré : la visite.

## Congrès international AREF 2007 (Actualité de la Recherche en Education et en Formation)

**Antonietta Specogna\***

\* GRC EA 3946  
IUFM Lorraine et Université Nancy2  
16 boulevard Paixhans  
57000 METZ  
antonietta.specogna@wanadoo.fr

---

*RÉSUMÉ. L'acte de conseiller est un acte largement utilisé dans la formation aux jeunes enseignants en formation ou débutants. Les conseillers qu'ils soient Maître formateur, formateur IUFM ou Conseiller Pédagogique, ont pour image du conseil qu'il constitue un moyen de permettre aux jeunes enseignants de développer des compétences professionnelles pour appréhender le nouveau métier dans lequel ils entrent. Notre étude s'appuiera sur un moment particulier de la formation de ces jeunes enseignants : la visite des conseillers lors de la pratique de la classe du débutant. Nous montrerons en quoi et comment l'acte de conseiller dépend de la conception du conseil qu'ont les acteurs. Nous appuierons notre analyse sur le Compte Rendu écrit effectué par les conseillers et sur la relation entretien- conseil entretenue entre le conseiller et le débutant. Le cadre théorique qui servira notre analyse est celui de l'analyse des interactions verbales (Trognon Kostulski, 1996, Trognon, Batt 2002) et celui de l'analyse de l'activité (Vergnaud 2000, Pastré 1997 Rogalski 2003- 2005).*

*MOTS-CLÉS : Conseil- Travail collaboratif- Interactions verbales - Travail enseignant- Développement compétences- Analyse activité*

---

Au cours de la formation des enseignants, les situations de conseil prodiguées par les formateurs, aux enseignants en formation ou nouvellement nommés, abondent. Pour cette contribution, nous nous attacherons à observer certaines de ces situations de conseil et plus précisément ce que nous nommons la relation entretien-conseil au cours de l'année de formation professionnelle des Professeurs des Ecoles (la deuxième année en IUFM : PE2) et au cours de la première année de prise de fonction lorsqu'ils sont identifiés T1 (Titulaires 1<sup>ère</sup> année).

Lors de leur année de formation professionnelle, les PE2 sont « visités » pendant leurs stages. Depuis cette dernière rentrée scolaire, tous les PE2 à l'exception des « listes complémentaires<sup>1</sup> » vivent deux types de stage : le stage massé et le stage filé.

- Pour le stage massé, ils sont affectés dans une classe en remplacement de l'enseignant titulaire sur des périodes de 3 semaines.
- Pour le stage filé, ils sont affectés dans une école, et déchargent la pratique de classe du directeur d'école, une journée par semaine et ce pendant 30 semaines de l'année scolaire.

A ces occasions de pratique de la classe où ils ont la responsabilité de la classe, ils sont visités par des personnes à statuts différents : les Formateurs IUFM, les Maîtres Formateurs (EMF) et les Directeurs d'Ecole d'Application (DEA).

Lors de leur première année de prise de fonction, les T1 sont également visités. Contrairement aux PE2, ils ne sont plus visités par des acteurs de la formation du monde des IUFM mais par des acteurs de la formation des circonscriptions dans lesquelles ils sont nommés. En l'occurrence, ils sont visités par les Conseillers Pédagogiques (CPC) spécialisés ou généralistes et par les Inspecteurs Education Nationale (IEN).

Pour les PE2 comme pour les T1 la visite se développe de la manière suivante : après une observation de la pratique de la classe par le PE2 et/ou par le T1 les divers « visiteurs » proposent un entretien sur la base de leur observation. A priori cet entretien est effectué avec l'objectif d'amener les PE2 et les T1 à analyser leur pratique. L'idée de ces divers visiteurs, qui prennent alors un rôle de « conseiller » est de penser que la visite doit comporter des conseils au PE2 et au T1 et, que ces conseils sont porteurs de développement des compétences professionnelles. Très généralement, la visite se matérialise par un compte-rendu de visite qui peut ou non énoncer une évaluation effective. Que les formateurs soient Maître Formateur, Conseiller Pédagogique ou Formateur IUFM les situations de conseil sont parfois sources de malentendus, de difficultés, de déstabilisations, de craintes, de soumissions, de dérives, alors qu'elles ont plutôt comme objectif d'apporter un regard d'experts capables d'analyser une situation de travail et de donner des informations susceptibles de livrer des éléments ouvrant une réflexion et permettant

---

<sup>1</sup> PE2 liste complémentaire est une personne qui a été recrutée sur une liste complémentaire à celle du recrutement pour la formation, qui a été envoyé pendant toute l'année scolaire dans une classe et intègre de fait la deuxième année de formation. Cette personne n'effectue pas de stage filé.

d'étayer le développement des compétences professionnelles du sujet en cours de formation ou au début de sa prise de fonction.

### **1. La relation entretien-conseil : sa nature**

Notre objectif au cours de cette communication est de tenter de définir la nature des conseils prodigués aux PE2 et aux T1 par les divers conseillers. Nous nous focaliserons sur les EMF et Formateurs IUFM pour les PE2 et sur les CPC pour les T1.

« Conseiller, ce n'est pas essayer de vous faire faire quelque chose comme c'est le cas de demander. Conseiller, c'est plutôt vous dire ce que vous avez intérêt à faire » (Searle 1972) « Conseiller, c'est suggérer à un allocataire de faire quelque chose, en présupposant (condition préparatoire) que cela est bon pour lui et qu'on a de bonnes raisons de croire que l'action envisagée est appropriée dans le contexte ». (Vanderveken 1988) Conseiller c'est un jeu de langage qui vise « à faire converger des points de vue, à trouver des solutions rationnelles avec l'idée que les solutions sont d'autant meilleures qu'elles sont vraies ». (Trognon 1999).

En nous appuyant sur ces trois définitions et en étayant notre cadre théorique par l'analyse de l'activité des conseillers nous tenterons de montrer la nature de l'entretien-conseil selon le statut des conseillers, selon la prescription qui leur a été donnée par l'institution et selon leurs croyances de ce que doit ou peut être le conseil aux jeunes enseignants. Nous tiendrons également compte du processus de construction identitaire (identités sociales et professionnelles ; Dubar, 1991) qui touche les formateurs, tout comme les formés, dans la formation des enseignants (Kalubi & Debeurme, 2004 ; Riopel, 2006 ; Numa-Bocage, 2006, Vinatier 2007). Ainsi que de la notion de satisfaction relationnelle (I. Vinatier 2006) dans la relation d'aide mise en œuvre par le conseiller pour servir le conseillé.

Les schèmes qui organisent l'action en situation pourront alors être mis en évidence. Pour reprendre la définition donnée par Vergnaud du concept de schème (1990, 1996, 2003) il s'agit, d'une part, de définir « l'organisation invariante de l'action dans une classe de situation donnée » et d'autre part, de définir les processus d'élaboration et de réélaboration de cette organisation. Une situation professionnelle constitue, dans ce cadre, une forme de vie, inscrite dans un univers spécifique et définie comme un scénario structuré par des règles et orienté vers un but (Bruner, 1991).

L'activité de conseil est une forme de travail qui suscite l'interaction verbale. Aussi, l'analyse du travail, qui sera effectuée pour cette recherche aura besoin de s'appuyer sur des repères théoriques et méthodologiques pour définir le travail qui s'accomplit dans la communication entre les sujets. C'est dans cette perspective que le recours à une pragmatique empirique des conversations trouve sa place en tant « qu'étude du contenu et des méthodes d'accès à la pragmatique mise en œuvre par les individus humains au cours de leurs activités réelles » (Trognon, 1998, p 78).

Deux niveaux de travail prescrit peuvent être considérés :

- le prescrit officiel, les procédures écrites, les référentiels, les modes de fonctionnement, d'organisation du travail, la définition des tâches. Ce prescrit officiel est plus ou moins précis selon les métiers, et à l'intérieur des métiers de l'éducation selon le niveau d'enseignement, selon les situations, selon le statut des personnes.

- Le prescrit non officiel « les obligations que les professionnels se donnent entre eux pour faire ce qui est à faire. » C'est un implicite qui permet de se reconnaître avec un autre professionnel, ce qui crée le « genre professionnel ». (Y. Clot, 1999)

Entre ces niveaux de prescription et la mise en œuvre de l'activité réelle de travail, dans la classe, ou avec des personnes disposant d'un regard d'expertise reconnue, se construisent des rapports que l'analyse vise à élucider

## **2. Objectif et questionnement de l'étude**

Cette recherche devrait permettre de poser un autre regard sur la relation entretenue entre les conseillés et les conseillers au sens de comprendre ce qui se joue lors de l'entretien, de voir comment s'accorder sur les attentes que peuvent avoir les divers conseillers et ainsi penser la conceptualisation de la relation de conseil, de voir l'impact de celle-ci sur la pratique des jeunes enseignants. Elle devrait également permettre de faire émerger une régularité des attendus vis-à-vis de la prescription officielle et une divergence selon le statut du conseiller, le niveau des observés et la prescription que les uns et les autres s'assignent pour former le « genre professionnel ». Si une différence de regards portés entre un CPC auprès de T1 et un EMF ou un Formateur IUFM auprès de PE2 semble courue d'avance, qu'en est-il des EMF et des Formateurs IUFM pour les PE2 ?

## **3. La méthodologie de recueil de données**

Nous travaillerons sur deux types de données recueillies : le compte-rendu de visite écrit et la trace verbale produite lors de la relation entretien-conseil.

Pour le compte-rendu de visite écrit, nous en traiterons une trentaine,

- 10 rédigés par des EMF et, 10 rédigés par les formateurs IUFM et ce pour les PE2 au cours du stage filé<sup>2</sup> et au cours du stage massé<sup>3</sup>, et,

---

<sup>2</sup> Le stage filé est une nouvelle mise en place ministérielle (septembre 2006) dans le cadre des revendications des directeurs d'écoles primaires d'au moins 4 classes. Chaque lundi, le directeur d'école se voit déchargé de sa classe et un PE2 le remplace.

- 10 rédigés par les CPC lors de visites auprès des T1.

Pour ce qui est des traces verbales, notre corpus est recueilli auprès de 4 PE2, visités par les EMF et ou DEA et les Formateurs IUFM à diverses périodes de l'année en cours et 5 T1 visités par 2 CPC différents et également à diverses périodes de leur année. La relation entretien-conseil est à chaque fois enregistrée et retranscrite.

#### 4. Étude 1: une analyse du prescrit officiel et du prescrit non officiel

La recherche dont il est question est une recherche<sup>4</sup> en cours (2006-2008). Nous ferons part de résultats plus approfondis au moment de la rencontre AREF cependant, nous constatons déjà plusieurs éléments.

1. Le cadre du compte-rendu de visite n'est pas identique entre les acteurs IUFM et les acteurs de circonscription. Nous tenterons de montrer cette différence et de l'expliquer.

2. Le compte-rendu de visite chez les acteurs de l'IUFM est rempli de manière différente selon si on est PIUFM ou EMF ou DEA.

3. Il ne s'adresse pas aux mêmes personnes selon le statut du visiteur.

4. Le compte-rendu de visite chez les acteurs de circonscription est rempli de manière différente alors qu'ils sont tous CPC.

5. Il s'adresse majoritairement aux mêmes personnes.

L'hypothèse que nous formulons est double : ces différences proviennent du statut des visiteurs-conseillers et aussi du prescrit non officiel qui prend une large part dans le travail accompli. Ce prescrit non officiel semble être porté par les croyances que les uns et les autres ont du rôle de la visite, de ce que doit être la pratique de la classe, du fonctionnement de la classe, de la relation enseignant/enseigné, de la relation au savoir et aussi du « à qui s'adresse le compte-rendu » en somme de ce qui composerait le *genre professionnel* que les uns et les autres s'assignent.

Pour les PE2 le compte-rendu effectué s'adresse :

- au PE2 avec l'idée que la visite est matérialisée par une trace écrite qui devrait aider le PE à prendre conscience de la pratique réalisée,

---

<sup>3</sup> Le stage massé est un stage qui a lieu pendant 3 semaines consécutives, le PE2 a en charge une classe d'école primaire.

<sup>4</sup> Recherche Pôle Nord-Est IUFM Entretien et relation de conseil dans la formation des enseignants, Antonietta Specogna, Manuel Rodrigues-Martins, Denis Loizon et Antoine Zapata.

- au DEA lorsque, selon les sites de formation, ce sont les DEA qui ont la responsabilité d'un même groupe de PE en formation.
- Aux collègues si l'on considère qu'il est porteur de faire lire le compte-rendu par les acteurs précédents pour qu'ils aient une information sur le déroulé de la visite et qu'ils voient l'effet des conseils sur la pratique du jeune enseignant. En somme, si l'on considère que la visite est un acte de formation.
- A la commission qui précède le Jury Académique et qui a pour rôle de synthétiser tous les rapports de visites effectués par les uns et les autres afin de mettre en exergue les points forts et les points faibles du dossier du candidat à l'entrée au métier enseignant
- Au Jury Académique qui a pour tâche de recruter ou non le candidat proposé.

Pour les T1 le compte-rendu effectué s'adresse :

- au T1 et comporte le même objectif que celui du PE2 : la visite est matérialisée par une trace écrite qui devrait aider le PE à prendre conscience de la pratique réalisée,
- aux collègues selon les circonscription si là aussi comme pour les PE2 on considère qu'il s'agit d'un acte de formation
- à l'IEN qui aura la charge de faire un rapport conclusif sur la pratique de la classe lors de cette première année de prise de fonction et qui déposera cette pièce dans le dossier administratif du T1 pour nourrir l'inspection qu'il recevra à la fin de sa deuxième année.

Le compte-rendu de visite des PE2 s'adresse à plusieurs personnes et l'enquête effectuée sur la base d'un questionnaire devrait montrer qu'il va majoritairement s'adresser au PE2 et au DEA si on est PEMF et majoritairement s'adresser au PE2 et à la commission qui précède le Jury Académique et au Jury Académique lui-même si on est PIUFM. Celui des T1 va majoritairement s'adresser au T1 et à l'IEN.

Notre idée étant de comprendre en quoi l'identité professionnelle et le *genre professionnel* jouent un rôle dans cette différence de destinataires pour les PE2, de montrer la place de l'objectif de la visite et son rapport pour l'avenir professionnel d'un PE2 et d'un T1.

### **5. Étude 2 : un dispositif qui empêche une réelle relation de conseil.**

L'idée portée par la visite est de développer les compétences professionnelles des observés en leur livrant des conseils lors de la relation entretien-conseil.

Dans le dispositif tel qu'il a été décrit précédemment, nous montrerons le poids et l'impact du regard évaluatif du visiteur. Nous tenterons de comprendre et de

montrer en quoi l'évaluation ne permet pas une réelle situation d'échange coopératif entre le visiteur et le visité. L'analyse des interactions verbales nous donnera l'occasion d'apprécier ce qui se joue dans cette relation, en montrant le pouvoir de l'un sur l'autre (plus de 70% des direx sont portés par les conseillers), les actes prononcés sont majoritairement des directifs ou des directifs atténués.

## **6. Perspectives**

En observant ces deux entrées pour analyser la visite et la relation-entretien conseil, qui s'y déploie, nous pouvons penser alimenter la conception d'un cadre écrit uniforme pour les PE2 et la conception d'une co-animation lors de la relation entretien conseil pour les PE2 et les T1.

### **6-1 Un cadre écrit uniforme**

Pour les PE2 un cadre uniforme existe dans sa forme mais pas dans son contenu. Les apports des analyses réalisées dans le cadre de cette recherche nous permettront de construire une procédure afin de ne pas être trop éloigné des uns des autres dans le regard porté à la pratique enseignante. Procédure qui pourrait faire l'objet d'un référentiel opératif commun (Gibouin, A., 2004)

### **6-2 La relation entretien-conseil co-animée**

Telle qu'elle existe la relation entretien conseil, n'est pas co-animée. Du fait de son statut, de sa place lors de la visite, de l'idée que se fait le visité du visiteur, du pouvoir donné aux visiteurs par le biais de l'évaluation ... nous ne pouvons pas parler de relation entretien conseil co-animée. Nous faisons l'hypothèse que si la relation entretien conseil était effectivement co-animée, elle serait alors considérée par les jeunes enseignants comme un acte réel de formation, disposerait d'un autre regard, serait vécue différemment et disposerait d'un pouvoir de développement des compétences professionnelles effectif.

## **7. La Visite : un travail collaboratif des conseillers.**

Selon Rogalski (2005) « aux questions de cognitions individuelles posées par les interactions des acteurs avec les objets de leur action s'ajoutent des questions de cognitions collectives : processus d'interaction entre les acteurs, articulation des activités individuelles dans l'action collective, régulation collective dans l'adaptation aux situations. » Pour la situation étudiée dans le cadre de la visite aux PE2 et aux T1, plusieurs types de travail collaboratif sont abordés: les conseillers et le débutant, les conseillers entre eux par l'intermédiaire du CR de visite, les conseillers et leur hiérarchie. Notre analyse montrera que l'acte de conseiller au cours de la visite aux jeunes enseignants est un acte collaboratif en tant que processus sans qu'il soit pour autant un acte collaboratif effectif.

## 8. Références bibliographiques

Clot Y., Faïta D., (2000) Genres et Styles en analyse du travail . Concepts et méthodes, travailler n° 4, .pp 7-41

Gibouin, A. (2004). Construction de référentiels communs dans le travail coopératif. In J.-M. Hoc & F. Darses (Eds.), *Psychologie ergonomique : tendances actuelles* (pp. 119-140). Paris : PUF.

Mayen, P., Specogna, A., (2005). Conseiller : une activité et un jeu de langage professionnels. Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain.

Pastré P. (1997) *Didactique professionnelle et développement* . Psychologie Française 42-1, pp 89-100.

Roulet, N. (1985) *De la conversation comme négociation*. Le français aujourd'hui, 71, 1985, 7-14.

Robert A., Rogalski J., (2002), Le système complexe et cohérent des pratiques des enseignants de mathématiques : une double approche. Revue Canadienne de l'enseignement des sciences, des mathématiques et des technologies. 2(4) 505-528.

Rogalski, J. (2005). Le travail collaboratif dans la réalisation des tâches collectives. In J. Lautrey & J. F. Richard (Éds), *L'intelligence* (pp. 147-159). Paris: Hermès.

Rogalski J., (2003) Y a-t-il un pilote dans la classe ? Une analyse de l'activité de l'enseignant comme gestion d'un environnement dynamique ouvert. Recherches en Didactique des Mathématiques, 23(4).

Searle, J.R., (1972) *Les actes de langage*. Paris, Hermann.

Specogna A., (2007 à paraître) *Comment l'analyse interlocutoire et la didactique professionnelle rendent compte de l'activité d'un formateur de la formation professionnelle ?* in Enseigner dans l'interaction, Specogna (ed.), collection langage-cognition-interaction, PUN.

Specogna, A., Caens-Martin, S., (2006), « Que révèle du travail enseignant l'analyse réflexive », PUR

Specogna, A., (1998). *Méthode de Bales et Processus Interlocutoires. Perspective comparative sur la structuration socio-cognitive d'un groupe d'enfants scolarisés de 10-11 ans accomplissant une tâche de narration*. Thèse de doctorat en Psychologie de l'Université de Nancy 2.

Trognon, A. (1998) *Le statut de l'assertion dans la pragmatique des conversations*. Psychologie de l'interaction 5-6, 75-85.

Trognon, A. (1999) *Communication au séminaire du groupe de travail « coordination dans les groupes »* GRC. Université de Nancy 2.

Vanderveken D. (1988) *Les actes de discours*. Liège, Mardaga.

Vergnaud G., (2000) *Lev Vygotski, pédagogue et penseur de notre temps.*

Vinatier I. (2002). La construction de l'identité professionnelle en acte dans la relation de service. *Education Permanente, n° 151*, 11-27